

<http://apden.org/Textes-au-BOEN-annee-2008.html>



Textes au BOEN : année 2008

- Menu central
- Métier
- Textes officiels
-



Publication date: lundi 1er septembre 2008

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

NB : Les textes mentionnés ci-dessous sont ceux qui, comportant les mots clés CDI, documentation, documentalistes..., concernent directement la profession (la liste est chronologique).

Affectation et modalités de stage des lauréats des concours de l'enseignement du second degré.

BOEN, 03 avril 2008, n° 14.

« 1.2.4 Professeurs changeant de discipline au sein de leur corps après réussite au concours [...].
1.2.4.1 Conditions d'affectation et de service. [...] Le lauréat du CAPES de documentation, quel que soit le corps auquel il appartient, est soumis aux obligations de service des professeurs chargés des fonctions de documentation fixées par le décret n° 80-28 du 10 janvier 1980 modifié. »

Taux des indemnités indexées.

BOEN, 08 mai 2008, n° 19.

« Indemnité de sujétions particulières en faveur des personnels exerçant les fonctions de documentation ou d'information dans un lycée, un lycée professionnel ou un collège : 573,96 ».

Programmes des concours externes du CAPES, du CAPEPS et CAFEP correspondants - session 2009.

BOEN, 29 mai 2008, n° spécial 4, p. 111.

« Documentation. Le programme publié au B.O. spécial n° 5 du 20 mai 2004 est reconduit pour la session 2009 ».

Programmes des concours internes du CAPES et CAER correspondants - session 2009.

BOEN, 29 mai 2008, n° spécial 4, p. 131.

« La réglementation en vigueur ne prévoit pas de programme pour les sections : Documentation [...] ».

Dispositif expérimental de réussite scolaire au lycée dans 200 établissements.

BOEN, 12 juin 2008, n° 24.

« Il conviendra parallèlement de veiller à ce que les élèves participant au dispositif de réussite scolaire puissent accéder aux ressources de l'établissement (salle informatique, centre de documentation et d'information, ...) de manière plus étendue.
[...]

À titre d'exemple, il pourra être proposé : [...]

- des séances dédiées à l'organisation et aux méthodes de travail, aussi bien en classe (prise de notes, prise de parole, ...) que pour des travaux personnels (recherche documentaire, fiches de lecture, élaboration de plans détaillés, ...). »

Généralisation de l'accompagnement éducatif à compter de la rentrée 2008 à tous les collèges.

BOEN, 19 juin 2008, n° 25.

« L'accompagnement éducatif favorise l'accès des élèves aux techniques usuelles de l'information et de la communication et permet l'utilisation des outils numériques. L'ensemble des ressources de l'établissement sont à mobiliser, dont le centre de documentation et d'information. »

[...]

« Au collège, le temps d'aide aux devoirs et aux leçons est proposé en priorité aux élèves de sixième pour favoriser leur adaptation aux exigences du collège. Il permet aux élèves d'apprendre leurs leçons, de réaliser, au moins partiellement, les devoirs à effectuer à la maison ou d'approfondir le travail de la classe. Il peut comporter une aide méthodologique : utiliser des outils (cahiers de textes, manuels, cahiers de classe) ; apprendre une leçon ; respecter une consigne... Il peut également comprendre d'autres activités : approfondissement disciplinaire, lecture, atelier scientifique, travail sur projet interdisciplinaire, recherches documentaires, [...]. »

Le Haut Conseil de l'Education, traitant de l'orientation scolaire dans son Bilan des résultats de l'Ecole - 2008 :
http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/49.pdf
(consultation faite le 15 juillet 2008), écrit à la page 33 :

"L'éducation à l'orientation doit aussi permettre à l'élève de faire face à la profusion de l'information sur les formations et les professions. Pour l'aider, les professeurs documentalistes ont un rôle important à jouer au centre de documentation et d'information (CDI). Si les jeunes ne choisissent pas leur orientation en connaissance de cause, s'ils ne sont pas assez au courant des métiers et des formations qui y conduisent, ce n'est pas un surcroît d'information qui résoudra le problème : celui-ci sera résolu quand l'élève saura rechercher et trouver au moment opportun la bonne information, celle qui le renseignera sur les débouchés, sur la réalité quotidienne des métiers (tâches, salaires, horaires, possibilités d'évolution...), information qui peut aussi leur être apportée par les salons ou les manifestations comme les Olympiades des métiers."

Orientation : parcours de découverte des métiers et des formations.

BOEN, 17 juillet 2008, n° 29, p. 1470-1473.

« Les ressources mobilisables : le parcours de découverte s'appuie sur l'ensemble des ressources disponibles à l'interne de l'établissement (CDI, Kiosque ONISEP, etc.) comme à l'externe [...]. »

Concours de recrutement de personnels gérés par la direction générale des ressources humaines - session 2009.

BOEN, 17 juillet 2008, n° spécial 5.

- p. 27-30 : « Sections et options susceptibles d'être ouvertes à la session 2009. [...] Documentation :
- Concours de recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement public (CAPES externe et interne) ; concours pour les maîtres de l'enseignement privé sous contrat (CAFEP-CAPES, CAER-CAPES) [...]
- Troisième concours du CAPES et troisième CAFEP/CAPES ».
- p. 31-32 : « Calendriers des épreuves d'admissibilité des concours - session 2009 [...] Personnels de l'enseignement du second degré :
- Concours externes et CAFEP correspondants [...] : Documentation [...] jeudi 5, vendredi 6 mars [...]
- Troisièmes concours et CAFEP correspondants : Documentation jeudi 5 mars ».
- Concours internes et CAER correspondants : Toutes sections mardi 3 février
- p. 33-49 : « Calendrier détaillé des épreuves d'admissibilité des concours :
- Concours externe du CAPES et CAFEP-CAPES correspondant [...] Section documentation : jeudi 5 mars, épreuve de sciences et techniques documentaires, 9h à 14h ; vendredi 6 mars, épreuve de dossier documentaire [...], 9h à 14h ».
- Troisièmes concours et CAFEP correspondants. Section documentation : jeudi 5 mars, épreuve de sciences et techniques documentaires, 9h à 14h .
- Concours interne du CAPES et CAER-CAPES correspondant [...] Section documentation : mardi 3 février [...], 9h à 14h ».